

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2017

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉVERIN

MERCI ET AU REVOIR

Les Filles de Jésus doivent quitter la paroisse et, ce à regret, après 78 ans de présence, soit 44 ans comme enseignantes et 34 ans au presbytère pour divers services, particulièrement la pastorale.

Nous tenons à remercier la comité organisateur de la « Fête de reconnaissance » et tous ceux qui ont contribué à son succès.

À l'arrivée des sœurs en 1927, la paroisse a su bien les accueillir et les apprécier. Tout au cours des années de présence des 71 religieuses qui ont vécu et œuvré ici la communauté peut rendre le même hommage au milieu.

Les Filles de Jésus vous redisent leur reconnaissance et leur amitié.

Thérèse Foley f.j.

Denise Héroux f.j.



Dans ce numéro :

| | | |
|--|----|------------------------------|
| Communiqué | 2 | 1986, place du Centre |
| Lavage du réseau d'aqueduc | 3 | Saint-Séverin G0X 2B0 |
| Anges du Boulot | 4 | Téléphone: 418-365-5844 |
| PAJM | 5 | Télécopieur: 418-365-7544 |
| Corps de Cadets | 6 | st-severin.ca |
| Bibliothèque | 7 | st-severin@regionmekinac.com |
| Informations | 8 | |
| Régies des incendies | 9 | |
| Rentrée scolaire / Famille à l'Honneur | 10 | |
| Personnes aidantes | 11 | |



SAINT-SÉVERIN SUR FACEBOOK

Pour toutes les informations pertinentes :
Aimez notre page Facebook: Municipalité de St Séverin de Proulxville

RÉUNION DU CONSEIL

Prenez note que la prochaine réunion du Conseil aura lieu **le lundi 17 juillet 2017** au lieu du lundi 10 juillet 2017.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Le bureau municipal sera fermé **le vendredi 23 juin 2017 et le vendredi 30 juin 2017** à l'occasion de ces deux fêtes.

HORAIRE D'ÉTÉ DU BUREAU MUNICIPAL

Prenez note que nos heures d'ouvertures du **26 juin au 05 septembre 2017** seront de :

Administration: **8 h à 12 h et 13 h à 16 h lundi au vendredi**

Travaux publics: **7 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 lundi au jeudi et le vendredi de 7 h à 12 h**

ARROSAGE DURANT LA SAISON ESTIVALE

Nous vous demandons de respecter le règlement quant à l'arrosage qui est permis pour les résidents du côté pair d'une rue, les jours pairs et pour les résidents du côté impair, les jours impairs et ce, de 20 h à 22 h.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Le magasin Aux Trouvailles du CAB reçoit généreusement de la population des dons tels que vêtements, chaussures, literies, vaisselles, livres, appareils électrique, ordinateurs, articles de sport, jouets. **Les gens doivent apporter leurs dons directement au CAB** situé au 752, boul. Saint-Joseph, Saint-Tite où la marchandise est triée, étiquetée et disposée dans le magasin pour la vente à petits prix.

FEMMES DE MÉKINAC

Lundi 19 juin 2017, de 11 h à 15 h vous êtes invitées cordialement à un pique-nique au Parc Saint-Jean de Sainte-Thècle en bonne compagnie pour souligner la fin de nos activités de la saison Hiver-Printemps 2017. Apportez votre plus beau sourire et un lunch. En cas de pluie, l'activité est remise au lendemain. Infos : 418.289-2588.

Du 23 juin 2017 au 13 août 2017, le Centre de femmes sera fermé pour les vacances estivales. Si vous avez besoin d'aide urgente durant notre absence, contactez le CSSS Vallée-de-la-Batiscan au : (418) 365-7555 / 811 ou SOS Violence conjugale au 1-800-363-9010.



**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE
DE SAINT-SÉVERIN
1986, Place du Centre
Saint-Séverin (Québec) GOX 2B0**

Avis public

Aux contribuables de la susdite municipalité

Lavage du réseau d'aqueduc

Prenez note que les employés municipaux procèderont à des travaux de nettoyage du réseau d'aqueduc **dans la semaine du 19 juin 2017**.

Il se peut que, suite à ces travaux, votre eau soit brouillée.

Nous nous excusons des incon vénients pouvant survenir lors du nettoyage.

Merci de votre compréhension.

Donné à Saint-Séverin,
Ce 14^e jour de juin 2017 (14-06-2017)

François Buist,
Inspecteur municipal



Coopérative Jeunesse de services Les Anges du Boulot

Encore cet été, une équipe dynamique de jeunes coopérants âgés entre 12 et 16 ans se fera un plaisir de vous offrir une grande variété de services. Tels que :

- Tonte de pelouse;
- Jardinage / désherbage;
- Gardiennage;
- Travaux ménagés, peinture, lavage de vitres;
- Travaux à la ferme;
- Etc.



Plusieurs raisons sont bonnes d'encourager notre coopérative. En effet, les jeunes impliqués dans ce projet développent plusieurs aptitudes coopératives comme : l'esprit d'équipe, le sens des responsabilités, l'autonomie et bien plus encore. De plus, c'est pour eux l'occasion de se familiariser avec le monde du travail et du service à la clientèle.

Mon objectif en tant qu'animatrice est d'accompagner les coopérants, pour qu'ils soient en mesure d'administrer et de gérer eux-mêmes leur petite entreprise coopérative.

Nos services reprendront dans **la semaine du lundi 26 juin 2017**. De plus, notre ouverture officielle se déroulera **le jeudi 29 juin** au Métro de St-Tite et elle prendra la forme d'un lave-auto. En effet, cette activité d'autofinancement permettra d'amasser un fond de roulement pour débiter notre saison. Tout comme la collecte des canettes et bouteilles vides qui se déroulera au mois de juillet.

N'hésitez-pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questionnements.

Audrey Francoeur

Animatrice de la coopérative jeunesse de services

Les Anges du Boulot

Téléphone : **418-507-1990**

Adresse: 1986, place du Centre, St-Séverin

(endroit : ancienne caserne municipale)



Partenaires Action Jeunesse Mékinac organisme des camps plein air pour les jeunes de 10 à 14 ans

Dans le cadre de son volet *prévention des difficultés chez les jeunes*, Partenaires Action Jeunesse Mékinac (PAJM) offrent des camps plein air. Le but de ces camps est de favoriser l'adoption de saines habitudes de vie chez les jeunes en incluant des ateliers et des activités thématiques en lien avec les saines habitudes de vie.

Pour la saison estivale 2017, l'organisme prévoit offrir cinq (5) pleins airs. Deux formules sont offertes, soit une journée (du matin au soir) ou deux jours (du matin au lendemain après-midi). Les camps accueilleront des groupes de 8 jeunes entre 10 et 14 ans. Ceux-ci seront accompagnés par un animateur et un intervenant de Partenaires Action Jeunesse Mékinac.

Durant ces camps, les jeunes auront l'occasion de s'initier au canot, au rabaska, à la survie en forêt, mais aussi au géocaching et à la tyrolienne, en plus de participer à des ateliers sur l'astronomie et la culture autochtone. Les séjours seront également ponctués par des baignades, des randonnées et des soirées de contes et légendes. Les repas, le transport, l'hébergement et les activités sont inclus dans le prix.

Le coût est de 20 \$ par enfant pour la formule deux jours et le coût est de 10 \$ par enfant pour la formule d'une journée. Les repas, le transport, l'hébergement et les activités sont inclus dans le prix.

Les différents camps auront lieu sur les sites suivants :

Centre d'Aventure Mattawin (11 juillet),
Parc de l'île Melville (18-19 juillet),
Exit Aventure (8-9 août),
Tavibois (15-16 août) et au
Parc de la Rivière Bastican (22 août).

Les formulaires d'inscription et nos dépliants sont disponibles à nos bureaux ou à nos différents lieux d'affichage. Informez-vous pour connaître les dates exactes de nos camps.

Partenaires Action Jeunesse Mékinac

581 rue Saint-Paul, bureau 103 Saint-Tite, G0X 3H0

Partenaire@PAJM.org 418 365-3850



Comité civil
Corps de Cadets 2526 Mékinac

Le Corps de cadets 2526 Mékinac se renouvelle!!! L'organisation est à la recherche de nouvelles personnes pour compléter son équipe pour la saison d'instruction des cadets 2017-2018.

Les Corps de cadets comptent sur le travail et le dévouement exceptionnel d'officiers, d'instructeurs civils et de bénévoles pour offrir des formations originales, déjà structurées, qui permettent aux cadets des apprentissages, leur faire vivre des expériences remplies de défis et d'aventures dans un environnement stimulant.

Le Corps de cadets 2526 Mékinac est présentement à la recherche de personnel pour combler plusieurs postes au sein de son équipe, surtout des postes de responsables de niveaux. Il est à noter que les postes d'officiers et d'instructeurs civils sont rémunérés. Les instructeurs civils qui le souhaitent peuvent entreprendre une formation pour devenir officier CIC, à condition de détenir un diplôme de secondaire 5. Les candidats recherchés seront responsables, autonomes, loyaux, disponibles, respectueux des délais, débrouillards et seront à l'aise à communiquer oralement.

Il est important de noter que toutes les personnes, reliées de près ou de loin à l'organisation des cadets, doivent se soumettre à une vérification de leurs antécédents judiciaires.

Les soirées d'instruction régulières ont lieu les vendredis soirs, de 18 h à 21 h, à l'école secondaire Paul-Le Jeune à Saint-Tite. Il faut aussi avoir de la disponibilité pour les parades, les exercices aventuriers, les sorties, etc., qui se déroulent habituellement pendant les week-ends.

Prêt à relever de nouveaux défis et à vous joindre à une équipe engagée et dynamique?

Veillez communiquer avec le Capitaine Mylène Francoeur,
au 418 507-6411
ou par courriel :
mylene_francoeur@hotmail.com

FÊTE NATIONALE ET 1ER JUILLET

La bibliothèque sera fermée les samedis 24 juin et 1er juillet.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LE MERCREDI APRÈS-MIDI.

À partir de la semaine du 26 juin, la bibliothèque sera ouverte le mercredi après-midi, de 13 h à 15 h., pour les enfants du camp de jour mais aussi pour toute la population. C'est climatisé...

MENTION SPÉCIALE EN AMÉNAGEMENT, MAURICIE

Lors de l'assemblée annuelle du Réseau Biblio du Centre du Québec, Lanaudière, Mauricie tenue le 2 juin dernier, la municipalité de St-Séverin a reçu une mention spéciale pour le réaménagement de sa bibliothèque. Le grand prix d'aménagement, section Mauricie, est allé à Maskinongé pour une nouvelle construction.

PRIX DISTINCTION ET NOUVEAU SCEAU LIVRESQUE

Lors de la même assemblée, la bibliothèque s'est mérité la deuxième place (sur 122 bibliothèques), ex-aequo avec Kingsey Falls, dans la catégorie gestion du prix Distinction. Ce prix récompense le travail des bénévoles pour leur bonne gestion de la bibliothèque. Dans le même esprit, notre bibliothèque possède désormais cinq sceaux livresques (l'équivalent d'un 5 étoiles) pour sa qualité.

CRITIQUES LITTÉRAIRES

Les élèves de la classe de 2e et 3e année de Mme Isabelle exposent présentement à la bibliothèque les critiques qu'ils ont faites de leurs ouvrages préférés. Des bons lecteurs en herbe !

POTAGER DE LA BIBLIOTHÈQUE

Nous comptons installer un potager du type « servez-vous » dans les plates-bandes qui bordent l'accès à la bibliothèque. Avec un peu de chance, vous pourrez déguster tomates et fines herbes d'ici la fin de l'été.

LE NEZ DANS LES LIVRES

Voici nos dernières nouveautés disponibles à la bibliothèque :

ADULTES

Bordeleau, Nicole. *Revenir au monde*
Burton, Jessie. *Les filles au lion*
Connelly, Michael. *Jusqu'à l'impensable*
Diouf, Boucar. *Boucar disait... pour une raison x ou y*
Harrisson, Brigitte. *L'autisme expliqué aux non-autistes*
Lévy, Marc. *La dernière des Stanfield*
Martin, Lee. *Cet été-là*
Millar, Sam. *Au sclapel*
Roy, Nathalie. *Pourquoi pars-tu, Alice ?*
Sparks, Nicolas. *Tous les deux*
Tremblay-D'Essiambre, Louise. *Une simple histoire d'amour. T.1*
Vargas, Fred. *La recluse*

JEUNES

Collectif. *Cherche les Légendaires*
Cyr, Maxim. *Les Dragouilles en vacances*
Isabelle, Patrick. *Henri et cie. T.1 Opération Béatrice*
Villeneuve, Pierre-Yves. *Gamer. T.4 Cheval de Troie*

La bibliothèque est ouverte le lundi de 18 h à 20 h, le mercredi de 13 h à 15 h et le samedi de 9 h 30 à midi.

418 365-6417

HERBICYCLAGE Herbicycler une tonne d'avantage!

Faites travailler la nature pour vous. **Laissez les rognures de gazon au sol!**

- Agit comme fertilisant naturel et augmente l'humidité du sol;
- Réduit la quantité de déchets;
- Diminue le temps d'entretien de la pelouse.

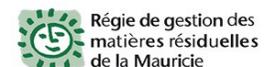
**Comment herbicycler?**

- Tondre la pelouse lorsque celle-ci atteint une hauteur entre 11 et 12 cm;
- Couper le tiers de la hauteur du gazon à la fois;
- Tondre par temps sec et frais;
- Laisser l'herbe coupée au sol;
- Se doter d'une lame déchiqueteuse bien affûtée et le tour est joué.

COMPOSTAGE Composter une tonne d'avantage!

Le compostage vous procure un terreau fertile à moindre coût!

- Réduit les frais et l'utilisation d'engrais chimique;
- Améliore la structure du sol et rend le désherbage plus facile;
- Diminue de 40 % le volume de déchets.

**Comment composter?**

- Se doter d'un composteur domestique;
- Alternier entre les matières vertes et les matières brunes;
- Retourner occasionnellement la matière;
- Garder le compost humide comme une éponge essorée;
- Le compost est prêt lorsqu'il est brun foncé et qu'il dégage une odeur de terre.

Plus d'informations?

Assistez à une formation gratuite sur le compostage domestique: www.rgmrm.com

FEUILLICYCLAGE Feuillicycler une tonne davantage!

Les feuilles **déchiquetées** nourrissent votre sol. **Laissez les sur place!**

- Nourrit le gazon et renforce la santé de la pelouse;
- Protège les racines contre le gel et agit comme paillis;
- Réduit le volume de déchets.

**Comment feuillicycler?**

- Se doter d'une lame déchiqueteuse;
- Tondre les feuilles par temps sec;
- Tondre régulièrement pour éviter une accumulation trop abondante de feuilles;
- S'assurer que les feuilles déchiquetées couvrent moins de 50 % du gazon.

Surplus de feuilles?

- Utiliser les feuilles comme paillis;
- Déposer-les dans votre composteur.

Rendre à la terre ce qui lui appartient.

Mesures de sécurité dans les chalets et les camps de chasse ou de pêche



La saison des chalets est débutée depuis un moment et il est important de s'assurer de garder notre résidence secondaire sécuritaire. En forêt, loin des services, il est encore plus important d'avoir le matériel minimal de sécurité tel qu'avertisseur de fumée, détecteur de monoxyde de carbone, détecteur de propane et extincteur portatif. Voici une liste de conseils pratiques qui peuvent vous sauver la vie. Bon été

Quelques conseils de prévention dans les chalets et camps de chasse ou de pêche :

- Consultez la réglementation municipale en vigueur en matière de sécurité incendie.
- Assurez-vous que le chalet ou le camp de chasse où vous devez vous rendre dispose d'avertisseurs de fumée et de CO.
- Mettez dans vos bagages des piles de rechange. Les habitations saisonnières telles que les chalets et les camps de chasse ou de pêche sont souvent loin des centres urbains. Il sera trop tard une fois sur place pour vous en procurer.
- Procédez à l'inspection des appareils et équipements dès votre arrivée sur les lieux. En effet, une mauvaise combustion pourrait provoquer une accumulation de CO à l'intérieur du bâtiment et ainsi causer une intoxication pouvant même entraîner la mort.
- Dépoussiérez et nettoyez régulièrement vos appareils et équipements :
 - * les avertisseurs de fumée;
 - * les avertisseurs de CO;
 - * les détecteurs de propane ;
 - * les appareils de chauffage et de cuisson tels que les poêles à bois, les appareils de chauffage au propane ou au kérosène, les cuisinières au naphte, les lanternes, etc.
- Aérez votre chalet ou votre camp et dégagez les entrées d'air, même en hiver.
- Ramoner la cheminée régulièrement. Il est également important de faire une inspection visuelle de la cheminée avant son utilisation. En effet, il arrive souvent que des petits animaux y construisent leur nid.

Source : www.msp.gouv.qc.ca

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter. Bon été !

Félix Vandal, technicien en prévention

Téléphone : 418.365.5143 poste 157



Pour une 9^e année, le projet «La rentrée scolaire accessible pour tous» permettra aux familles dont les enfants fréquentent une école de Mékinac, de se procurer du matériel scolaire neuf à prix compétitif, d'encourager l'achat local et d'alléger la charge financière des parents à l'occasion de la rentrée.

Les ventes se tiendront:

1. **Date : 27 juin 2017**, de 14h00 à 18h00
À la Salle Aubin, Sainte-Thècle
(au 301, rue St-Jacques, Sainte-Thècle)
2. **Date : 15 août 2017**, de 14h00 à 18h00
École La Providence, Saint-Tite
(460, rue du Couvent, Saint-Tite)
3. **Date : 17 août 2017**, de 13h00 à 17h00
École secondaire Paul Le Jeune, Saint-Tite
(405, boul. St-Joseph, Saint-Tite)

En participant à l'une ou l'autre des ventes, les familles qui ont un ou des enfants qui fréquente (nt) une école de Mékinac auront la chance de gagner les frais de scolarité pour un enfant. ***Un tirage par école institutionnelle.

Notez bien :

Le paiement du matériel peut se faire uniquement en **argent comptant**.

S.V.P. Apportez vos sacs et votre liste de matériel scolaire.

Nous vous invitons à trier le matériel scolaire de votre enfant afin de favoriser la réutilisation et la récupération du matériel encore en bon état.

Pour informations : 418.289.3433 (CDC Mékinac)

3e édition du concours « Familles à l'honneur » dans Mékinac !

Par'enfants au cœur de nos actions et la Maison des familles de Mékinac sont fiers de lancer le concours « Familles à l'honneur » dans Mékinac pour une troisième édition. En nouveauté cette année, le concours s'adresse à toutes les familles du territoire de Mékinac !

En remplissant le formulaire d'inscription, la famille met en lumière ses expériences tout en la présentant sous toutes ses couleurs.

Nous invitons les familles de Mékinac à participer au concours « Familles à l'honneur» tout en courant la chance de faire partie du calendrier familial 2018 purement mékinacois. Sous forme de tirage, une famille gagnante par municipalité sera pigée.

Serez-vous les Deschamps du mois d'avril, les Lefebvre de St-Tite en octobre, les Gélinas de St-Séverin de décembre ?

N'attendez plus, soyez fiers de votre famille en l'inscrivant dès maintenant. Deux étapes faciles : demandez votre formulaire d'inscription soit par courriel maude.grenier@outlook.com ou en personne à l'adresse suivante : 581, St-Paul, bureau 104 à St-Tite. Remplissez le formulaire du concours et faites-nous-le parvenir avec une photo de votre famille avant le 15 août 2017.

Maude Grenier Coordonnatrice Par'enfants au cœur de nos actions 418 365-4405 poste 1303



ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE DE LA BATISCAN

Programmation du mois de juillet

Mardi 4 juillet

Casse-croûte La Ferme Tournesol
740, rue Principale, Ste-Anne-de-la-Pérade

Mardi 11 juillet

Casse-croûte La Grondinoise
2350, rang St-Jean, St-Maurice

Mercredi 19 juillet

Resto Rio/Marina Village
1500, rue Principale, Batiscan

Visionnement de capsules vidéos

Plusieurs sujets d'actualités sur la proche aide vous seront présentés et un temps d'échange est prévu pour chacun d'eux afin d'approfondir les réflexions.

Jeudi 6 juillet

Casse-croûte Tournesol
2830, chemin St-Pierre Nord, Ste-Thècle

Jeudi 13 juillet

Casse-croûte Aux petits bonheurs
411, rue du Couvent, Saint-Tite

Jeudi 20 juillet

Restaurant de La Berge (Marina)
599, 1ère Avenue, Grandes-Piles

Mardi 25 juillet

Ste-Luc-de-Vincennes

Jeudi 27 juillet

Ste-Thècle

SPÉCIAL ÉTÉ : Lors des divers cafés-jasettes de l'été, obtenez un breuvage ou une surprise glacée offert GRATUITEMENT à nos membres!

* À noter que l'heure des activités est 13h30, sauf celle du 15 août

** Vous n'êtes pas encore membre? De belles opportunités pour nous rencontrer!

Réservez votre place, au plaisir de vous voir !

Pour plus d'informations et pour inscriptions:

St-Luc-de-Vincennes : 660, rue Principale, local 1, 819- 840-0457 (St-Luc-de-Vincennes)

Ste-Thècle : 301, rue St-Jacques, local 217, 418-289-1390 (Ste-Thècle) 1-855-284-1390 (sans frais)

Site Internet : www.aidantsvalleebatiscan.org / **courriel** : info@aidantsvalleebatiscan.org

Heures d'ouverture : Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Nous vous suggérons d'appeler avant de vous déplacer afin que nous garantissons notre présence.

1^{er} AU 31 JUILLET 2017

| dim. | lun. | mar. | mer. | jeu. | ven. | sam. |
|------|--|------|---|--|------|--|
| | | | | | | 1  Bibliothèque Fermée |
| 2 | 3 Bibliothèque 18 h à 20 h | 4 | 5 Bibliothèque 13 h à 15 h | 6  | 7 | 8 Bibliothèque 09 h 30 à 12 h |
| 9 | 10 Bibliothèque 18 h à 20 h | 11 | 12 Bibliothèque 13 h à 15 h Réunion de la Régie des Incendies St-Tite | 13  | 14 | 15 Bibliothèque 09 h 30 à 12 h |
| 16 | 17 Bibliothèque 18 h à 20 h Réunion du conseil: 20 h | 18 | 19 Bibliothèque 13 h à 15 h | 20  | 21 | 22 Bibliothèque 09 h 30 à 12 h |
| 23 | 24 Bibliothèque 18 h à 20 h | 25 | 26 Bibliothèque 13 h à 15 h | 27  | 28 | 29 Bibliothèque 09 h 30 à 12 h |
| 30 | 31 Bibliothèque 18 h à 20 h | | | | | |